

COMPTE RENDU DP DU 29 OCTOBRE 2009

DECLARATION FORCE OUVRIERE A LA DP

Monsieur le directeur,

Voici que le gouvernement se met à faire du social ; Madame Lagarde écrit à notre président directeur général en lui demandant d'avoir une attention toute particulière sur les cheminots, voilà quelques exemples de son courrier.

La période de tension économique que nous traversons doit conduire les dirigeants des entreprises à une attention particulièrement soutenue en matière de gestion des ressources humaines.

Les événements tragiques qui se sont produits au cours des dernières semaines chez France Telecom ont amené le Gouvernement à réagir promptement et vigoureusement, en demandant en particulier la convocation d'un conseil d'administration exceptionnel et la mise en œuvre en urgence d'un plan d'accompagnement des femmes et des hommes de cette entreprise.

Je vous demande, de la même manière, de veiller tout particulièrement à la politique de votre entreprise en matière de gestion et d'accompagnement des salariés placés sous votre responsabilité dans le fonctionnement de votre entreprise, tout particulièrement en période d'évolution de son activité.

Je souhaite en effet que les entreprises dans lesquelles l'état est actionnaire soient exemplaires. C'est pourquoi, tout effort d'adaptation qui serait nécessaire pour renforcer la compétitivité de votre entreprise doit impérativement être mené dans le cadre d'une stratégie durable d'accompagnement HUMAIN, à même de traiter l'ensemble des situations personnelles.

Je vous serais reconnaissante de m'informer de votre politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ainsi que de la manière dont votre entreprise s'efforce de donner une meilleure visibilité à ses collaborateurs. Je souhaite également connaître la manière dont sont prises en compte les situations personnelles dans l'organisation du travail ainsi que l'existence d'éventuels dispositifs de détection et de prévention des situations de détresse ou de fragilité.

Ces enjeux sont majeurs pour l'État actionnaire, mais aussi, vous le savez, pour la performance des entreprises dans un contexte où les ressources humaines sont essentielles à leur succès.

Force ouvrière est indignée du comportement de plusieurs personnes notamment du Chef Production, des DUO IOP, DPX IOP SUD, suite à l'incident de la potence du banc AEL qui aurait pu causer la mort d'un agent IOP SUD. Personne ne s'est inquiété de l'état de santé de celui-ci, mais seulement des questions de production : comment dégager le banc AEL, les rames peuvent-elle rouler et dans combien de temps ?

Monsieur le directeur Force ouvrière vous demande une énième fois de rappeler à l'ordre votre hiérarchie sur le comportement de certains et de lui signifier que la production ne doit pas nuire à la sécurité.

C'est pourquoi Force Ouvrière vous demande de porter une attention toute particulière sur la conduite de la ligne hiérarchique comme nous vous l'avons demandé lors de la déclaration liminaire du SPF. FO ne rappellera pas les points de celle-ci car vous en avez pris note, nous l'espérons.

QUESTIONS DP :

Trouvez-vous logique d'instaurer une prime de présentéisme en période de pandémies de la grippe H1 N1 ? Les agents ne seraient-ils pas enclins à venir travailler malades et de ce fait à contaminer leurs collègues ? FO aimerait que vous répondiez sérieusement.

4 cas sont recensés ce qui n'influe pas sur le challenge

Dépannage sud. Comment sont couverts les agents d'astreinte à qui l'on demande d'aller dépanner en province ?

Ils sont couverts normalement

Nous avons rencontré des électriciens intervenant sur une armoire électrique au réfectoire du transmanche. Par la suite nous les avons vus au sud en compagnie de 2 responsables IO. Ces gens ne sont pas des cheminots. Qui sont-ils ? FO vous le demande.

Il y a des sous-traitant possible pour ces installations qui sont amenés à dépanner les armoires électriques

Votre circulaire sur les congés forcés avant la fin 2009 est mal écrite. On y trouve des mots comme (encouragement et conseillé). Même les dirigeants y perdent leur Latin. Pour ce qui est des justificatifs de refus, nous conseillons fortement aux DPX de rendre les talons de 501 aux intéressés en cas de refus. Cela sera une preuve devant les tribunaux au cas où. Qu'en à la semaine 46, elle n'est que conseillée mais pas obligatoire. Si la hiérarchie interprète à sa façon, nous lui rappelons qu'il n'y a qu'une façon de lire. A vous de leur expliquer.

Un rappel sera fait auprès de la hiérarchie en expliquant les termes de la note de service.

Beaucoup d'équipes se plaignent de ne plus toucher la prime de salissure dont la 45045, elle depuis Juin. Le DPX devait s'en occuper mais rien de fait. Votre avis nous intéresse.

Pour les équipes qui ne sont pas référencées, le référentiel va être réexaminé.

Les agents de PU Eurostar auront-ils Noël et le jour de l'an alors qu'ils sont de nuit ?

Non, 2 agents présents à Noël et 2 au jour de l'An.

Comptez-vous faire un effort financier, en ces fêtes de fin d'année, pour remotiver les agents de votre production ? Ils en auraient bien besoin.

Les primes présentisme et gecxi doivent suffirent au bonheur des agents, en tout cas c'est l'avis de la direction.

Les agents du PS 25 aimeraient connaître la marche à suivre pour accéder au cadre permanent. A qualif. supérieure, ils touchent moins que les agents qui sont au statut. Vous qui savez si bien écrire, voulez-vous les informer par note interne ?

Selon les conditions RH carrière stipulent que l'agent, si il en émet le désir, peut jusqu'à 40 ans rejoindre le CP, si il remplit les conditions. La différence entre les agents PS 25 et les agents au CP c'est l'évolution vers l'échelon 2 ne se fait pas automatiquement.

Des agents ayant déposé leur demande de mutation en 2001 se voient doublés par d'autres ayant fait la dépose bien plus tard. Donc, la règle n'est plus respectée. FO vous demande d'où vient ce dysfonctionnement.

35 départs à ce jour. La date n'est pas le seul critère, malgré majoritairement respectée. Rentre en compte les critères sociaux, médicaux, les projets Ourcq et Lyon qui peuvent modifier la règle.

Pouvez-vous nous amener des précisions sur le compte épargne temps ? Nous sommes tous un peu perdu à ce sujet. Suite à la réforme des retraites, les cheminots du Landy s'interrogent sur les comptes épargne temps, car il y a deux types d'épargne. FO vous demande des explications et une information auprès des agents. FO vous demande de communiquer les modalités aux agents souhaitant mettre des congés sur un compte épargne. Cela rapidement car selon le RH 0930, les formulaires d'intentions sont à déposer le 31/10/09 au plus tard. Que comptez-vous faire ? La communication se fait beaucoup plus rapidement quand il s'agit de tronquer les RH et vos stylos sont plus légers pour mettre des 7 P 1.

Parution d'un RH info du 3/10/08, le support de COM fait apparaître les différentes particularités du CET. Au 27/10/09 22 agents ont ouvert un CET. Le RH 930 et 926 ont été reçus début octobre, puis distribués à la ligne hiérarchique à la mi-octobre. FO regrette le manque d'informations sur le sujet alors que les agents doivent solder leurs congés pour le 31/12/09.

FORCE OUVRIERE constate, et cela devient monnaie courante, que la direction fait peu de cas de l'avenir psychologique et physique des agents. Pour appliquer les directives du ministre LAGARDE, les dirigeants du Landy attendent des ordres venus du ciel. D'ici là, la porte est grande ouverte à toutes les dérives émanant de la hiérarchie. Vos responsables ne répondent qu'évasivement ou pas, aux questions que vous leur posez.

Il faut continuer la lutte pour contrecarrer les projets néfastes du gouvernement, qui concernent tous les salariés de notre pays, par un mouvement d'ampleur interprofessionnel et illimité.

N'hésitez pas à nous contacter grâce au formulaire disponible sur le site de l'Union Régionale Force Ouvrière des Cheminots de Paris Nord.

Retrouvez les dernières News!
(Cliquez sur l'image)
Compte Rendu Projet EAR

CE du 24 septembre 2009.
Equipe d'Assistance Rapide

Monsieur le Directeur,
Voici un dossier qui n'aurait du souffrir d'aucune polémique encore aurait il fallu que tout le monde joue le jeu. Or nombre questions soulevées restent sans réponse.
Quelle garantie que le personnel SUGE et escale qui choisira cette entité soit réellement remplacé ? On sait tous que la formation d'un agent SUGE par exemple ne se fait pas du jour au lendemain et l'obtention du port d'arme ne se fait pas d'un coup de cuillère à pot. Il est donc à craindre que de nombreux postes seront vacants par manque de recrutement.
Qu'en est-il pour le personnel d'escale ?
Où en est l'engagement pris que 100% des agents désirés soient des agents expérimentés, à ce sujet la barre serait redescendue à 50%, est ce vrai ?...
Dans le cadre des missions sur lesquelles ils seront appelés on nous parle de « loulous sur plateau d'une grande gare parisienne » est ce à dire que lors de conflits sociaux ces agents seraient amenés à intervenir et donc se mettre en opposition à d'autres cheminots, grévistes ar exemple ? Si tel en était le cas vous comprendrez notre complet désaccord ! Les informations qui nous parviennent laisse entendre que

Pétition pour la Démocratie
Cheminots Région de Paris Nord
En avant les revendications !
Non au déni de démocratie !
Signer la pétition pour le respect de la démocratie!
22,81% des cheminots de Paris Nord privés de leur représentativité !

L'Union Régionale FORCE OUVRIERE des Cheminots de Paris-Nord

Pour retrouver les sujets débattus par les militants Force Ouvrière de notre région

" Pour défendre notre statut " **ENTRER** " Pour porter les revendications "

Accéder directement aux Infos :
(Comptes Rendus D.F & C.H.S.C.T, Déclarations, Bulletins, etc...)

-> Vos Etablissements
-> Du Comité d'Etablissement
-> Des Publications Régionales

Visiteurs ce mois-ci

Rejoignez le syndicalisme Libre & Indépendant

Rejoignez FORCE OUVRIERE